



Illustrations des bonnes pratiques

Définir le fonctionnement du service et les obligations à respecter

Critère 1.1.

Documents de communication
- Calendrier et guide de collecte –
Reims Métropole (51)

Conception : ©LDCommunication/Reims

GUIDE DE COLLECTE

Janvier 2009

Janvier 2010

MARDI - VENDREDI

MARDI



Je dépose dans mon bac vert les déchets non recyclables.

Je dépose dans mon bac ou mon sac jaune (sans sac de caisse) les déchets recyclables.

Je sors ma poubelle la veille à partir de 19h et la rentre au plus tôt après la collecte.

Pour plus d'information

Renseignements

TRI-INFO
03 26 02 90 90

ou www.reismetropole.fr

JOURS FÉRIÉS

Collecte du bac vert reportée au samedi suivant pour les vendredis 1^{er} mai, 25 décembre 2009 et 1^{er} janvier 2010



À déposer en déchetterie
(adresses et horaires au dos du document)



Piles et accumulateurs



Pneus

Amiante-ciment
(uniquement le site de St-Brice Courcelles)



Huiles de vidange et déchets dangereux



Facile, pratique et écologique, je teste le compostage domestique. Je peux déposer mes déchets de jardin ou mes restes de cuisine, que je sois en pavillon ou en immeuble. REISMÉTROPOLE m'aide dans ma démarche et me fournit le matériel.



Je dépose mes emballages en verre dans les conteneurs mis à ma disposition (merci d'ôter couvercles et bouchons).

DE 7H À 22H UNIQUEMENT

LES TOXIQUES

LE COMPOSTAGE

Reims Quartiers Laon, Clairmarais, Bois d'Amour

GUIDE DE COLLECTE

4 déchetteries
uniquement pour les particuliers
de REISMÉTROPOLE ; accès gratuit limité
à 250 kg ou 1m³ par voyage.



**ECO
EMBALLAGES**

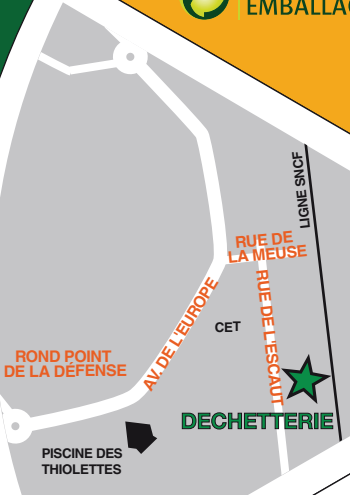
Horaires
de 9h à 19h
du lundi au samedi
et de 9h à 12h
le dimanche
et jours fériés
sauf 1^{er} janvier,
1^{er} mai et 25 décembre.



**Chemin des Temples
à Saint-Brice Courcelles**



**Rue Marcel Dassault
à Tinqueux**



**Rue de l'Escaut
Quartier Europe
à Reims**



**Impasse de la Chaufferie
Quartier Croix-Rouge à Reims**



**Déchets de soins des malades
en autotraitement**

Des boîtes à aiguilles sont disponibles
gratuitement auprès des centres de soins
et de certaines mairies.